

● (1440)

## PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU CHEF DE L'OPPOSITION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

**M. le Président:** Je tiens enfin à signaler aux députés la présence à notre tribune de M. Mike Harcourt, député et chef de la loyale opposition de Sa Majesté de la Colombie-Britannique.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## LA CONSTITUTION

## L'ENTENTE DU LAC MEECH—LA SIGNATURE PAR LES PREMIERS MINISTRES

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, la question que je veux poser au vice-premier ministre a trait également à la démarche du lac Meech.

Le vice-premier ministre a précisé que la Chambre n'aurait pas l'occasion de voir la version constitutionnalisée de l'Accord du lac Meech avant que les premiers ministres n'y apposent leur signature, vraisemblablement demain. Je souhaite que le ministre m'éclaire à propos de cette cérémonie de signature.

Si demain ou un jour ou l'autre les premiers ministres apposent leur signature à ce document, cela va-t-il constituer de leur part l'engagement que leurs assemblées législatives respectives vont adopter la résolution dans sa forme convenue? Ou ce document sera-t-il soumis à la Chambre et aux autres assemblées législatives de façon qu'il puisse faire l'objet des discussions que le vice-premier ministre a promises, avec l'entente que la résolution pourra être modifiée ou améliorée selon les vœux exprimés par les Canadiens tant à l'occasion des audiences que par la voix de leurs députés?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Je l'ai dit, monsieur le Président, c'est là une question que toutes les assemblées législatives devront aborder. Le député a choisi d'utiliser le mot «si» au début de sa question. Nous ne sommes pas certains si tous les premiers ministres vont arriver à s'entendre demain. Tant qu'ils ne se seront pas mis d'accord, j'aurais bien du mal à prédire ce qui va se produire. Quoi qu'il en soit, j'ai indiqué que j'étais tout à fait disposé à m'asseoir avec les leaders des partis d'opposition à la Chambre pour trouver une formule raisonnable qui tienne compte, je l'espère, de tous les aspects de la question.

## L'EFFET DE LA SIGNATURE DU PREMIER MINISTRE

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, le vice-premier ministre estime-t-il que la signature du premier ministre sur ce document représente un engagement de sa part d'obtenir l'appui du Parlement? Ou y voit-il l'occasion de le présenter à la Chambre en vue d'une discussion, d'un débat, et d'un examen public?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, le député m'étonne. C'est au Parlement d'en décider. Le député a passé

## Questions orales

bien des années au Parlement où il a eu une carrière distinguée. Pourquoi ne se comporte-t-il pas en conséquence?

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

## LE DIFFÉREND FRONTALIER AVEC SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

**M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Au milieu de la pompe qui a entouré la visite du président Mitterrand la semaine dernière, le gouvernement a assuré aux Canadiens que le règlement du différend frontalier avec Saint-Pierre-et-Miquelon était en bonne voie. Or, le président Mitterrand exige maintenant que le Canada rouvre ses ports avant de poursuivre les négociations, ce qui montre bien qu'il n'y a eu aucun progrès. Nous nous retrouvons à notre point de départ.

Je voudrais poser une question au ministre. Pourquoi tous nos efforts diplomatiques en vue de régler le différend frontalier avec la France et Saint-Pierre-et-Miquelon ont-ils échoués? Pourquoi n'a-t-on enregistré aucun progrès?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, à mon avis, le député a peut-être mal compris la position du président Mitterrand. Celui-ci, comme on pouvait s'y attendre, a déclaré qu'avant qu'on puisse conclure un accord, à son avis, il faudrait réouvrir les ports. Les négociations vont se poursuivre.

J'espère que parmi les changements qui pourraient se produire à la suite de la visite du président au Canada, les membres du parti néo-démocrate vont renoncer à leur proposition assez extraordinaire et ne plus demander que nous attaquions la France. Leur politique de défense canadienne est assez exceptionnelle puisqu'ils veulent, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, que nous nous retirions de l'OTAN et du NORAD et que nous déclarions la guerre à la France.

## LES RELATIONS FRANCO-CANADIENNES—LA PROTECTION DES STOCKS DE POISSON

**M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les îles):** Monsieur le Président, puisque le gouvernement a, prétend-il, exposé énergiquement à la France l'importance que cette question a pour les relations franco-canadiennes, et puisqu'il n'a pas réussi la semaine dernière à faire progresser les négociations en vue du règlement de ce conflit frontalier, quelles mesures va-t-il prendre maintenant pour protéger les stocks de poisson canadien, le gagne-pain des pêcheurs de la région Atlantique du Canada?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, nous poursuivons les négociations. Nous avons indiqué très clairement au président de la France et à la délégation qui voyageait avec lui combien étaient importants les intérêts canadiens concernés. Si le député propose au nom de son parti que nous rouvrions les ports, si c'est la position des socialistes, alors je dois dire que ce n'est pas la nôtre.